

on part en goguette!

FESTIVAL D'ARTS ET AUTRES CURIOSITÉS

PARTENARIATS / MECENATS

Pour célébrer les 20 années de la compagnie la Folie de l'Ange
ON PART EN GOGUETTE !
festival d'arts et autres curiosités

Les 14&15 septembre 2024

arts de rue – scènes ouvertes – marché de créateurs – coin mômes – restau – guinguettes
Site du vieux château (un site merveilleux, entre parc aux arbres centenaires et bâtisses chargées
d'histoires, en plein bourg !)



spectacles, arts de rue, marché d'artisans créateurs, coin mômes, scènes ouvertes, guinguette, restauration de qualité, buvette et jeux au programme de cette 1ère édition d'un festival qui se veut joyeux, artistique, populaire, accessible et festif !

Entrée libre et gratuite.

Une création de la compagnie la Folie de l'Ange afin de célébrer l'art et nos 20 années de créations et de travail de proximité. 5 créations professionnelles de la compagnie seront offertes au public dont 1 création originale en exclusivité le samedi 14 septembre en inauguration !

Une programmation artistique tout terrain et tous publics qui se veut festive, intelligente, populaire et saisissante.

Des personnages extraordinaires arpenteront le festival pour éveiller vos sens, réveiller vos émotions, vous faire rire et vous émouvoir, vous interpeller et vous rassurer.

10 représentations de la compagnie la Folie de l'Ange sont au programme, 5 spectacles emblématiques, dont 1 création originale, et pour tous les publics seront offerts.

LA COMPAGNIE LA FOLIE DE L'ANGE

&ANGELINE BROCHOIRE

La Compagnie la Folie de l'Ange, créée en 2004 à Avignon, est installée aujourd'hui au cœur de la Vendée, entre champs, océan, villes et villages.



La compagnie la Folie de l'Ange est une association, régie par la loi de 1901, à but non lucratif, donc, créée en 2004 par Angéline BROCHOIRE et des camarades de conservatoire d'art dramatique de la ville d'Avignon (84).

Angéline Brochoire, auteure, comédienne, metteuse en scène, directrice d'acteurs, intervenante spécialisée en libération émotionnelle. Femme accomplie et éternelle optimiste, née en Inde, cultivée en France.

Un joyeux électron très libre qui façonne, dans ses créations, l'humanité sous toutes ses formes.

La forme de son engagement au service de la compagnie la Folie de l'Ange : le spectaculaire, jusqu'au gigantisme parfois, l'insolite, l'extraordinaire.

Le fonds de sa pensée artistique : l'infiniment humain, la proximité des regards, le contact permanent entre les gens

Forme et fonds permettant des créations uniques et intemporelles. Universelles et radieuses, à la frontière du ravissement et de l'enchantement du quotidien.

La compagnie la Folie de l'Ange œuvre donc depuis 20 ans au service de l'enchantement du quotidien, transcendant humains et liens.

De la dualité de ses origines, ce mélange irraisonnable entre Orient et Occident, Inde et France, cette savante alchimie de matières, de couleurs et de formes, de pensées, de croyances, de mythes et de « coups du sorts », sont nés des spectacles tantôt flamboyants aux jauges illimitées, tantôt intimes et précieux.

La compagnie la Folie de l'Ange transmet le théâtre et les expressions scéniques, corporelles, de langues à tous les publics de la petite section de maternelle aux résidents de maisons de retraite. IMÉ et foyers de vie, MFR, associations de quartiers, villes et villages, écoles et lycées, sections générales ou technologiques, sections atypiques ou spécialisées, universités et centres de loisirs, notre amour de la transmission du théâtre et nos savoir-faire pédagogiques sont reconnus en France depuis 2004.

Depuis 2004, elle chemine et collabore au fil des rencontres avec des artistes (magiciens, escrimeurs, comédien, montreur d'ours, cavaliers, danseuses, sculpteur de ballons...) et des animaux (chevaux, ours, oiseaux, rats...) qui nourrissent son inspiration et ses créations.

Lilie Berlué et le Sorcier Subramaniaque, De l'Inde à la réalité, la Fabuleuse, des spectacles intemporels et précis autour des parcours initiatiques de personnages singulièrement attachants, des contes, récits et fables pour toutes les familles, les jeunes publics et les programmations littéraires et théâtrales.



LE PROGRAMME DU FESTIVAL

Samedi *on part en goguette !* *dimanche*

11h - Inauguration

11h30 - l'Elue (à la culture)

13h - la famille Goguette fait son jeu apéro

13h30 - 15h
guinguette DISCO

15h30 - Bulles...

16h30 - Lilie Berlue

18h15 - l'Elue (à la culture)
décore l'arbre à voeux

19h30 - la famille Goguette fait son jeu apéro

20h - 21h30
guinguette FEST' (ROCK)

21h30 - CONCERTS
c'est scène ouverte !

MARCHE DE CREATEURS
(40 artisans)
samedi : 11h - 20h
dimanche 10h - 18h

LE COIN DES "M&MES"
bar à mômes, jeux, ateliers
samedi : 11h - 13h / 16h - 19h
dimanche 10h - 12h30 / 15h - 18h

RESTAURATION DE QUALITE
en continu (repas assis, goûters, en-cas)
BUVETTE

PAS DE RESERVATION
entrée libre et gratuite pour tous
apporte ta chaise pliante ou ton coussin !

11h00 - Lilie Berlue

12h30 - la famille Goguette fait son jeu apéro

13h - 14h30
guinguette MUSETTE

15h - La Fabuleuse

16h - SCENE OUVERTE
aux variétés !

18h30 - la famille Goguette fait sa photo de famille !

programme en détails



LES SPECTACLES



GOGUETTE

Votre carnaval de proximité

Tout public

2 comédiens clowns et fanfarons sublimes par des costumes fantastiques, faits mains et faits maison !

Un spectacle intime et spectaculaire à la fois, haut en couleurs et en joie pour guider votre public, l'accueillir, le rassurer, le cajoler, l'aimer, l'enchanter, le faire rêver, l'étonner, l'inviter à danser ou à sourire, à applaudir et à profiter du moment présent



LA FABULEUSE

16 Fables De La Fontaine – au mot près – 1 pianiste – 1 comédienne

Tout public (et public scolaire à partir du collège)

Les Fables de La Fontaine sont un monument du patrimoine culturel français.

En s'emparant de ces textes mythiques avec sa fantaisie, son goût du spectaculaire, ses chorégraphies inspirées de la tradition indienne, une femme manifestement venue d'ailleurs, expose, danse, chante, célèbre son amour pour la langue française.



LILIE BERLUE ET LE SORCIER SUBRAMANIAQUE

Clown – Magie – Effets de feu et de fumée – Petites illusions – Récits de voyage – Interactions avec le public

Tout public

Lilie est un peu perdue, le Sorcier Subramaniaque ne viendra pas. Pourtant, le public attend le plus grand Sorcier de tous les temps. Lilie prend alors le public dans ses mains et lui raconte des histoires fantastiques. Elle en profite pour faire le tour de la Terre...



BULLES

Spectacle visuel – Installation poétique – Interactions – Émotions – Rencontres

Tout public

Bulles féériques
Petits territoires poétiques
Zones de spectacles protégées

L'ELUE

(à la culture)

Tout public

une adjointe à la culture qui, fraîchement élue, déploie forces de vente et arguments passionnés pour "vendre" la culture aux citoyens...
Coûte que coûte. Après tout, c'est l'élue.

LES GINGUETTES

Une piste de danse improvisée, une play list sur-mesure.

Des RDV annoncés tout au long du week end pour le public choisisse SON ambiance.

DISCO, ROCK ou MUSETTE... La guinguette c'est le marche des enfants qui dansent et de la jeunesse , à tout âge, qui se déhanche !

Lampions et animation au micro seront de la partie...

LES SCENES OUVERTES

2 RDV incontournables qui feront la part belle à tous les talents, tous les gens, tous les artistes en herbe, en devenir, en stress, en chemin...

De quoi s'émouvoir et voir naître des stars.

Public bienveillant et magie du moment présent... Sous les étoiles du samedi soir. Sous les regards curieux et apaisants du dimanche après midi.

BUVETTE&RESTAURATION

Une buvette conviviale et joyeuse, un bar à mômes, spécial sirops où les enfants passent leurs commandes, une restauration de qualité grâce à l'association « toutes unies » et sa restauration de qualité. Comme au restaurant, des plats chauds servis à l'assiette, on mange assis, on choisit met on se régale de plats généreux et savoureux... Faits maison.

Goûters de qualité. Ici, pas de restauration «fast-food », que du plaisir et de l'art, même dans l'assiette !

La Folie
de l'Ange

LA COMMUNICATION DE L'ÉVÈNEMENT

PRESSE LOCALE

RADIOS LOCALES

RESAUX SOCIAUX

BANDEROLE EN SORTIE D'AUTOROUTE – ROND POINT DE BOURNEZEAU

BANDEROLES ET AFFICHES DURABLES AUX ABORDS DE LA COMMUNE DE BOURNEZEAU ET DANS LES VILLES ET COMMUNES ALENTOURS

20 000 DEPLIANTS COMPLETS DISTRIBUES LOCALEMENT ET SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE VENDEEN durant l'été 2024

AFFICHAGE MASSIF ET DISTRIBUTION DE TRACTS AU NIVEAU LOCAL SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY à partir du 20 août 2024



LA MISE EN VALEUR DU PARTENARIAT AVEC VOTRE ENTREPRISE

LE LOGO SUR LE SITE INTERNET DE LA COMPAGNIE LA FOLIE DE L'ANGE (page dédiée au festival dont le lien figure sur l'ensemble des supports de communication papier)

LE LOGO AINSI QUE LIEN LIEN VERS LE CONTACT OU LE SITE INTERNET DU PARTENAIRE valorisé sur une publication visible sur l'ensemble de nos réseaux sociaux

BANDEROLE OU BACHE OU TOUT AUTRES SUPPORTS PUBLICITAIRES du partenaire valorisés sur le site du festival durant l'évènement (supports à fournir par le partenaire)

LA NOTION DE PARTENARIAT

DON EN NUMERAIRE

Entreprises, commerces, personnes morales ou physiques, vous pouvez nous aider et valoriser votre don afin d'obtenir un crédit d'impôts !

À qui donner pour obtenir des avantages fiscaux ?

Pour que le don soit considéré comme du mécénat, et donc ouvrir le droit à une réduction d'impôt, il faut donner à l'un des organismes suivants comme le rappelle le site service-public :

organisme d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial ou culturel

organisme d'intérêt général concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises

fondation ou association reconnue d'utilité publique

musée de France

établissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif

établissement d'enseignement supérieur consulaire pour ses activités de formation professionnelle initiale et continue et de recherche »

société ou organisme public ou privé agréé par le ministère chargé du budget

organismes public ou privé dont la gestion est désintéressée et qui ont pour principale activité la présentation au public d'œuvres théâtrales, musicales, cinématographiques, audiovisuelles et de cirque ou l'organisation d'expositions d'art contemporain

fondation du patrimoine

commune ou syndicat de gestion forestière dans le cadre d'une activité d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel.

Ces organismes doivent être établis en France ou dans un pays de l'espace économique européen (EEE).

Comment faire un don en numéraire ?

Par chèque à l'ordre de :

Compagnie la Folie de l'Ange à envoyer au 120 la Briolière 85 480 Bournezeau

Virement bancaire en indiquant « partenariat » dans l'objet

FR76 1551 9390 0200 0216 9870 181

CMCIFR2A

En espèces, sur RDV

Contactez

Charline Faivre, chargée d'administration :

06 02 71 23 61

Via Hello Asso

<https://www.helloasso.com/associations/la-compagnie-la-folie-de-l-ange/formulaires/1>

Comment justifier votre don aux impôts ?

Cerfa n° 11580*04

Reçu au titre des dons
à certains organismes d'intérêt général
Article 200, 238 bis et 978 du code général des impôts (CGI)

Numéro d'ordre du reçu

Bénéficiaire des versements

Nom ou dénomination :

Adresse :

N° Rue

Code Postal Commune

Objet :

Cochez la case concernée (1) :

- Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du publié au Journal officiel du ou association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté en date du
- Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnées respectivement aux articles L. 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation
- Fondation d'entreprise
- Oeuvre ou organisme d'intérêt général
- Musée de France
- Etablissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- Organisme ayant pour objectif exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises
- Association culturelle ou de bienfaisance et établissement public reconnu d'Alsace-Moselle
- Organisme ayant pour activité principale l'organisation de festivals
- Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficultés ou favorisant leur logement
- Fondation du patrimoine ou fondation ou association qui affecte irrévocablement les dons à la Fondation du patrimoine, en vue de subventionner les travaux prévus par les conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les propriétaires des immeubles (article L. 143-2-1 du code du patrimoine)
- Etablissement de recherche public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- Entreprise d'insertion ou entreprise de travail temporaire d'insertion (articles L. 5132-5 et L. 5132-6 du code du travail)
- Association intermédiaire (article L.5132-7 du code du travail)
- Ateliers et chantiers d'insertion (article L.5132-15 du code du travail)
- Entreprises adaptées (article L.5213-13 du code du travail)
- Agence nationale de la recherche (ANR)
- Société ou organisme agréée de recherche scientifique ou technique (2)
- Autres organismes :

(1) ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme

(2) dons effectués par les entreprises

Donateur

Nom :

.....

Prénoms :

.....

Adresse :

.....

Code Postal

Commune

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des dons et versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :

Euros

Somme en toutes lettres :

Date du versement ou du don :

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article (3) : 200 du CGI 238 bis du CGI 978 du CGI

Forme du don :

Acte authentique Acte sous seing privé Déclaration de don manuel Autres

Nature du don :

Numéraire Titres de sociétés cotés Autres (4)

En cas de don en numéraire, mode de versement du don :

Remise d'espèces Chèque Virement, prélèvement, carte bancaire

(3) L'organisme bénéficiaire peut cocher une ou plusieurs cases.

L'organisme bénéficiaire peut, en application de l'article L. 80 C du livre des procédures fiscales, demander à l'administration s'il relève de l'une des catégories d'organismes mentionnées aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Il est rappelé que la délivrance irrégulière de reçus fiscaux par l'organisme bénéficiaire et susceptible de donner lieu, en application des dispositions de l'article 1740 A du code général des impôts, à une amende fiscale égale à 25% des sommes indûment mentionnées sur ces documents.

(4) Notamment : abandon de revenus ou de produits ; frais engagés par les bénévoles, dont ils renoncent expressément au remboursement.

Date et signature

soyez les artistes de nos
**scènes
ouvertes**

SAM 14 SEPT À 21H30 **CONCERTS**
DIM 15 SEPT À 16H **VARIETÉS**

chant, danse, humour
sport, magie,
musique, cirque,
théâtre, impro
poésie, slam,
dressage, sketch
conte, jonglage,
performance...

**EN SOLO,
DUO,
TRIO ET +++**

inscriptions gratuites
gouette.sceneouverte@gmail.com

www.compagnielafoliedelange.fr

DON EN NATURE

Vos soutiens sont tous essentiels !

Vos dons en nature seront également valorisés et nous pouvons trouver, ensemble, des services, prêts, dons de matériel, de denrées alimentaires, de produits qui nous seraient fort utiles !

Ces dons pourront également valorisés et leurs valeurs estimées afin d'établir un reçu qui vous permettrait d'obtenir les mêmes avantages fiscaux que pour des dons en numéraire.

NOS CONTACTS

Compagnie la Folie de l'Ange

Association régie par la loi de 1901

SIRET : 48181611400054

CODE APE : 9001 Z Arts du spectacle vivant

Licences d'entrepreneur du spectacle :

2 – 1094196

3 – 1094197

Agrément jeunesse et éducation populaire délivrée par la préfecture de la Vendée le 24 avril 2017, renouvelée en 2023 : JEP / 17 – 85 - 01

NOTRE ADRESSE DE CONTACT

Compagnie la Folie de l'Ange

2, place de la Mairie

85 480 Bournezeau

NOS CONTACTS TELEPHONIQUES

Contact tous publics

Direction 06 02 71 23 61

LES MEMBRES DE NOTRE ADMINISTRATION

Présidente : Audrey DOBIGNY

Trésorière : Angéline BROCHOIRE

Secrétaire : Magalie COUTAUD

Secrétaire adjointe : Nelly BELY

NOTRE SITE INTERNET

www.compagnielafoliedelange.fr

NOTRE PAGE FACEBOOK

<https://www.facebook.com/lafoliedelange>

NOTRE PAGE INSTAGRAM

<https://www.instagram.com/compagnielafoliedelange?igsh=MWxxYTJmMXhsdHN1cQ==>

POUR LES 20 ANS DE LA COMPAGNIE LA FOLIE DE L'ANGE

arts de rue - scènes ouvertes
marché de créateurs - coin mômes
restau - guinguette

www.compagnielafoliedelange.fr

on part en goguette!

ARTS ET AUTRES CURIOSITÉS

FESTIVAL GRATUIT
14.15 sept. 24
vieux château de Bourmezeau (85)

